

Profil d'exigences des membres du conseil d'administration et du Comité d'audit et de risque (CAR) de la Banque WIR

En vertu de l'art. 3 al. 2 LB, de la circulaire FINMA 2017/1 Cm 9 – 22 et 33 – '6, des art. 25 et 27 des statuts de la Banque WIR soc. coopérative ainsi que du chiffre 2.3 du règlement concernant le CAR, le conseil d'administration décide ce qui suit:

1. Exigences s'appliquant à l'ensemble des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration disposent collectivement d'une expérience et de connaissances avérées de la gestion d'entreprise, des services bancaires, de la comptabilité et du droit, d'autres domaines d'activité importants de la banque et de domaines pertinents pour le développement de celle-ci. Les membres du conseil d'administration satisfont collectivement aux exigences d'indépendance de la FINMA. Les compétences combinées du conseil d'administration lui permettent de développer une vision globale et de prendre des décisions indépendantes et constructives, significatives et tournées vers l'avenir sur la base de cette dernière pour la banque dans le cadre d'un échange d'idées critique avec le directoire.

Connaissance de l'environnement bancaire, du secteur financier en général, des marchés de clients et des concurrents. Connaissance du contexte politique.

2. Exigences s'appliquant individuellement aux membres du conseil d'administration

Chaque membre du conseil d'administration doit faire état de plusieurs des compétences et satisfaire à plusieurs des exigences suivantes.

Compétences techniques

- Secteur financier
- Maîtrise des domaines d'activité de la banque (généralement les PME et le réseau WIR; par exemple la construction, l'immobilier, le commerce, l'industrie

manufacturière, les services, mais aussi la clientèle particulière sur les questions de financement, d'investissement et d'épargne)

- Finances et comptabilité
- Contrôle de gestion
- Informatique et numérisation
- Marketing et vente
- Gestion d'entreprise et économie nationale
- Audit et révision
- Connaissances juridiques
- Gestion des risques
- Conformité
- Gestion des ressources humaines
- Gestion de projets

Compétences de management

- Expérience du management opérationnel et stratégique en entreprise
- Excellentes aptitudes sociales
- Personnalité intégratrice tournée vers les solutions
- Capacité à prendre des décisions
- Solides aptitudes de communication
- Expérience de la gestion de projet

Réflexion stratégique

- Réflexion globale interconnectée
- Capacité d'évaluation globale d'une situation en tenant compte de considérations managériales, financières, politiques et relevant des RH
- Expérience du développement, de l'évaluation et de la mise en œuvre de stratégies d'entreprise dans le secteur financier
- Capacité de réflexion conceptuelle et innovante

Exigences personnelles*

- Intégrité
- Esprit d'équipe constructif et capacité à gérer les conflits
- Capacité à s'imposer
- Capacité de compréhension rapide, aptitudes analytiques
- Réflexion et action visionnaires
- Désir de maintien de la confidentialité
- Orientation vers les objectifs, les solutions et les résultats
- Excellentes connaissances de l'allemand parlé et écrit (l'allemand est la langue de l'entreprise)
- Âgé/-e de 32 à 58 ans le jour de l'élection

Disponibilité*

Le ou la membre a assez de temps pour préparer les réunions et l'utilise à bon escient. La préparation de la réunion lui permet d'étudier les dossiers en détail et de les remettre en question en faisant preuve d'esprit critique.

Il lui incombe d'assister à toutes les réunions du conseil d'administration et de ses éventuels comités, d'être disponible en cas d'urgence ou de crise et de représenter la banque lors d'événements.

Disposition à suivre une formation continue.

Garantie d'une marche harmonieuse des affaires*

- Excellente réputation
- Casier judiciaire vierge
- Absence de poursuites pertinentes et d'actes de défaut de biens
- Le ou la membre n'exerce aucun autre mandat susceptible d'entrer en conflit avec son mandat au conseil d'administration de la Banque WIR (divulgateur obligatoire de tous les mandats)

Exigences supplémentaires

- Personne physique membre de la Banque WIR soc. coopérative ou membre habilité/-e à signer du conseil d'administration d'une personne morale membre de la Banque WIR soc. coopérative (ou sociétaire dont la responsabilité est illimitée dans une société de personnes, c'est-à-dire une société simple, une société en nom collectif, une société en commandite)
- Le ou la membre fait de préférence état d'une expérience dans une entreprise de taille moyenne

3. Exigences supplémentaires s'appliquant à l'ensemble des membres du Comité d'audit et de risque (CAR)

- Connaissances et expérience solides ou approfondies de la finance et de la comptabilité, de préférence validées par un diplôme supérieur spécialisé, une certification ASR d'auditeur ou d'expert en audit serait avantageuse
- Compréhension des modèles de risque et évaluation des risques opérationnels et technologiques d'une banque
- Connaissances approfondies du droit et de la conformité, notamment du droit commercial et du droit de surveillance

Les membres du comité disposent collectivement des connaissances et de l'expérience nécessaires dans leur domaine de responsabilité afin de garantir une prise de décision indépendante et constructive dans le cadre d'un échange critique d'idées avec les autres membres.

Adopté lors de la réunion du conseil d'administration du 25 juillet 2024.

*Ces catalogues d'exigences doivent être intégralement respectés.